

Systeme d'archivage électronique interdépartemental et régional des Pays de la Loire

Point d'étape

Journée AD-ESSOR
4 juillet 2017



- › **Le travail important effectué au cours de l'année 2017 a permis d'aboutir à l'installation du SAE pour les différents partenaires**
 - › 4 environnements installés par partenaire : formation / test / SAE intermédiaire / SAE définitif (installé aux AD49 et CD72).
 - › SAE en production depuis janvier 2018 : entrée régulière et automatique des flux PES et ACTES, réalisation des premiers versements manuels.
 - › Une vingtaine de personnes formées aux aspects techniques et fonctionnels des outils (as@lae et pastell)
 - › Mise en place d'habitudes de travail en commun et de partage des connaissances (réunions régulières, conférences téléphoniques et site collaboratif).

Dans la continuité des opérations engagées depuis 2016-2017, plusieurs volets d'amélioration et de développement ont été identifiés :

› Amélioration des modes de transfert et développement de nouveaux connecteurs, afin de faciliter l'utilisation de l'interface par les archivistes et les services versants ainsi que la jonction avec d'autres applications

- › Cahiers des charges en cours de rédaction ou prévus à l'automne
- › Point d'attention : périmètre de mutualisation variable en raison de la variété des outils utilisés par les partenaires. Certains développements ne pourront pas être pris en compte dans ce cadre.

Ex : GED des dossiers personnes handicapées et APA pour le 49

- › Point d'attention (2) : entretenir la dynamique
- › Attention particulière portée aux outils nouveaux ou en cours de développement : Octave, Versae

› **Interfaçage avec les applications métiers**

- › Test à venir à l'automne par la région (THOT). Le retour d'expérience pourra bénéficier à l'ensemble des partenaires pour éventuel projet 2019.

› **Extension des formations vers de nouveaux utilisateurs et usages**

- › Changements intervenant régulièrement dans les équipes projet, notamment au niveau des agents des services informatiques.
- › Diffusion des connaissances à élargir à l'ensemble des archivistes en relation avec les services versants
- › Formations à prévoir également pour les outils apparus récemment : Sherpa, Octave

› Etude des modalités d'entrée d'autres structures dans les espaces des partenaires

- › Constat initial : des structures publiques (communes, groupements, syndicats, communautés...) sont susceptibles de faire connaître leur souhait de bénéficier des prestations du SAE.

Ex. pour le 49 : SDIS, SIEMML, communes ou intercommunalités comme Angers Loire Métropole, Avrillé

Point d'attention : les producteurs sont rarement conscients de la nécessité d'une bonne maîtrise préalable de leurs données pour s'insérer dans un projet SAE.

- › La situation est variable selon les partenaires : certains ne le souhaitent pas, d'autres disposent déjà d'une structure porteuse identifiée (e-Collectivités Vendée)
- › Il est nécessaire que l'entrée d'autres structures, qui reste de la seule responsabilité des partenaires, réponde à un socle commun de conditions.
- › Etude en cours de préparation afin de mieux connaître les attentes des partenaires, déterminer les conditions d'ouverture (en particulier pour l'archivage intermédiaire) et mettre en place un document commun type convention ou règlement. Réalisation prévue à l'automne 2018.

› Une optimisation financière efficace

- › Estimation initiale des économies réalisées grâce à la mutualisation :

80 % en terme d'acquisition de matériel

71 % en terme d'intégration logicielle

- › Des subventions importantes accordées :

276 000 € par l'Etat

145 000 € par l'Europe

› Bilan financier global

environ 845 000 €

- › **Des actions de valorisation du projet permettent d'ores et déjà un partage d'expérience auprès d'autres collectivités :**
 - › Parution d'un article dans la revue Archimag (juin 2017)
 - › Participation à une réunion du GIP RECIA sur la mise en œuvre d'un SAE mutualisé, à destination des collectivités territoriales de la région Centre val de Loire (septembre 2017)
 - › Participation à la formation « Retours d'expériences de projets de systèmes d'archivage électronique » pour le compte du ministère de la Culture et de la communication (novembre 2017)
 - › Evocation régulière du sujet dans le cadre des comités de suivi des mutualisations interdépartementales et par le président du Département
 - › Participation prévue à la journée d'étude interrégionale AAF (octobre 2018)